









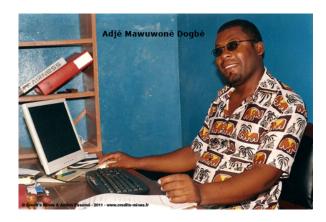




#### **Action Essomé**

Action Essomé une association togolaise de micro-finance visant à favoriser le développement économique local des quartiers défavorisés de Lomé au travers d'une offre adaptée de produits d'épargne, de produits de crédit et de formations.

## Adjé Mawuwoné Dogbé



Action Essomé est dirigée par Benoit Dogbé qui est aussi le principal interlocuteur de Crédit's Mines sur place. Benoit a déjà travaillé en collaboration avec Yoann, l'un des deux initiateurs du projet, qui réalisait son année de césure au sein d'une ONG à Anoun. Benoit possède une formation en comptabilité et en informatique. Yoann a donc pu attester de son sérieux et de ses compétences dès le départ du projet. Les réunions de travail à Lomé et les échanges réguliers avec Crédit's Mines et le Comité de Surveillance ont depuis largement confirmé cela.

# Le partenariat officiel avec Crédit's Mines

Action Essomé est officiellement liée à Crédit's Mines par un accord de partenariat écrit accepté par les deux parties et ratifié par le Ministère. Il clarifie les rôles respectifs des deux associations.

Action Essomé se charge des opérations locales au jour le jour, et en particulier d'accorder et de faire le suivi des microcrédits, d'en assurer le remboursement, de collecter l'épargne, d'établir la comptabilité et des actions de communication vis-à-vis des micro-entrepreneurs locaux.

Crédit's Mines est chargée de la communication sur l'hexagone et de la levée de fonds, mais également d'assurer un support matériel, système d'information et logiciel. L'accord de partenariat accorde à Crédit's Mines un droit de regard important sur l'activité d'Action Essomé. Par ailleurs, Crédit's Mines travaille en bonne intelligence avec le Comité de Surveillance (certains membres étant, de facto, dans les deux structures) qui a accès aux dossiers de crédit, à un reporting régulier, aux états financiers et dont les missions de contrôle et de conseil sont étendues. Bien évidemment, au-delà du partenariat officiel, les liens entre les deux structures sont extrêmement forts puisqu' elles furent crées conjointement et travaillent main dans la main depuis 2009.

















Pour que le partenariat conserve un côté humain et concret, Credit's Mines converse un pont entre le Togo et la France avec l'envoie régulier de stagiaires et de volontaires.





#### Action Essomé et le microcrédit



L'offre de crédit et d'épargne a été affinée et modifiée au fur et à mesure de l'évolution d'Action Essomé avec pour objectif de proposer une palette suffisante de produits sans tomber dans une complexité inutile.

Le Comité de Crédit et le Comité de Surveillance jugent de l'attribution des montants de crédit en fonction de l'épargne (tontine ou non), de la viabilité du projet qui est amené à être financé et des cautions et

garants qui pourraient être apportés. Les crédits sont ouverts à tous ceux qui remplissent les conditions définies dans la politique de crédit et sont jugés de façon non discriminatoire (âge, sexe, religion, ethnie, etc.).



Les crédits sont notamment accordés aux épargnants sur la base de la régularité de leurs dépôts évalués sur une période de trois mois. Une série de vérifications allant du casier judiciaire à l'absence d'autres emprunts courants effectuées. Le montant maximum et le levier maximal d'endettement sont définis dans la politique de crédit, mais il arrive que ces règles soient assouplies au cas par cas, suite à des discussions entre le Comité de Crédit et le

Comité de Surveillance. Ces crédits correspondent généralement à des sommes entre 200.000 et 800.000 francs CFA (entre 305 et 1220 €). Les remboursements de ces crédits sont en général échelonnés sur des périodes allant de 5 à 24 mois. Le Comité

















de Direction et le Comité de Surveillance s'efforcent de maintenir des taux d'intérêts légéremment inférieurs à ceux pratiqués par des institutions implantées dans des quartiers « plus riches », ce qui nécessite notamment de conserver des taux de non-remboursement bas.

L'offre de crédit est complétée par les avances tontine qui permettent des petits dépannages ponctuels (environ 50.000 F CFA) et très court terme (ne portant aucun intérêt).

Les services d'épargne répondent à un véritable besoin de la population qui n'a pas la possibilité d'avoir un compte en banque dans une institution classique. L'épargne est collectée chaque jour chez le client qui n'a ainsi pas à se déplacer, ce qui lui apporte de la sécurité et l'aide à épargner régulièrement. Ce service est facturé au travers des commissions sur mise pour l'épargne tontine et est gratuit pour les Dépôts à Vue qui nécessite pour le client d'avoir rempli complètement son adhésion à Action Essomé. Enfin, une forme d'épargne rémunérée, le Dépôt à Terme, est proposée à des taux très attractifs afin d'inciter les membres d'Action Essomé à se constituer une épargne pour l'avenir.

Les intérêts sur les crédits, les commissions sur mise, ainsi que quelques frais mineurs doivent permettre de couvrir les coûts d'Action Essomé, qui sont principalement liés au salaires des employés et dans une moindre mesure aux frais de déplacement, au loyer des agences, aux frais de communication et de télécommunication, la rémunération des DAT, etc, ainsi que les cas de défaut qui arrivent occasionnellement malgré les précautions prises lors de l'attribution du crédit et de son suivi. Quand cela sera le cas, Action Essomé aura atteint son « break even ».

#### Le Comité de Surveillance



Le Comité de Surveillance a pour mission principale de veiller au bon fonctionnement d'Action Essomé et d'en encadrer les activités. Il est donc le garant du développement économique durable d'Action Essomé dans le respect de critères éthiques stricts.

Il assure également la cohésion des actions des deux associations. Il fixe notamment les objectifs à atteindre pour Crédit's Mines et Action Essomé et valide

les décisions les plus importantes.

Le Comité de Surveillance possède ainsi plusieurs missions au niveau d'Action Essomé :

- Il contrôle la conformité de la gestion d'Action Essomé vis-à-vis des différents règlements et procédures mises en place (mission de compliance), ce qui va de la lutte contre la fraude à la vérification du traitement non discriminatoire dans l'attribution des crédits.
- Il vérifie et émet un avis écrit sur la comptabilité d'Action Essomé (mission d'Audit).

















- Il réalise les études financières à moyen terme permettant de discuter / valider les plans d'actions proposés par le Comité de Direction (mission de conseil financier).
- Il apporte un éclairage complémentaire sur les dossiers de demandes de crédit passés en Comité de Crédit et possède un droit de veto, ce qui permet de renforcer la fiabilité des procédures d'attribution de crédit au niveau d'Action Essomé (mission d'évaluation).
- Il n'est pas impliqué dans les décisions au jour le jour d'Action Essomé, hors décisions majeures. Conjointement avec le Comité de Direction, il valide les décisions majeures, ce qui inclut mais n'est pas limité aux gros investissements (ouverture d'une nouvelle agence), aux modifications de la Politique d'Epargne et de Crédit, aux modifications dans la gestion des Ressources Humaines.
- Le Comité de Surveillance tient informés de ses actions et résultats les membres de l'association lors d'Assemblées Générales.
- Le Comité de Surveillance peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour dissoudre le Comité de Direction d'Action Essomé, dans le cas où ce dernier n'agirait pas dans le meilleur intérêt de l'association et de ses clients.

## **Implantation**

Au Togo, il existe déjà un tissu important d'institutions de micro finance avec la présence de 7 réseaux d'institutions (en particulier FUCEC-TOGO avec plus de 64% de part de marché) et d'une soixantaine d'institutions unitaires. Ces institutions regroupent environ 700 000 togolais (un peu plus de 10% de la population) et font, pour beaucoup, un travail remarquable. Récemment certaines institutions se sont également attaquées à la couverture du monde rural. Cependant, des zones de carence forte sont notables. Les quartiers défavorisés de Lomé semblent être oubliés. C'est en particulier le cas du quartier d'Avédji.



Action Essomé, soutenue par Crédit's Mines, a ainsi décidé d'installer ses premiers locaux à Avédji (quartier défavorisé, peu dense et très excentré) en 2009. Par la suite, l'association a progressivement étendue son activité et a ouvert une nouvelle agence à Noukafou (autre quartier défavorisé mais plus dense). Ce nouveau centre est entré en activité début 2012.

Ce choix d'implantation différentiant est difficile et ambitieux pour différentes raisons. Tout d'abord, les habitants d'Avedji sont particulièrement démunis, ce qui augmente le risque de défaut sur les crédits accordés et limite la

















possibilité de se prémunir contre ce risque (au travers de garanties, etc.). Ensuite, le quartier est particulièrement étendu avec un habitat assez dispersé et des infrastructures limitées (routes de terre en mauvais état, sans même de noms de rue ou de numéros d'habitations, absence d'eau courante, accès à l'électricité imparfait, internet et téléphonie parcellaires), ce qui augmente le coût de la collecte (les collecteurs doivent, en effet, recevoir, quotidiennement et en main propre les sommes des épargnants ou des emprunteurs à leur domicile). De plus, les quelques institutions de microfinance desservant Avedji ont souvent des pratiques particulièrement douteuses et quelques exemples qui nous ont été donné par la population locale sont tout bonnement ahurissants. Certaines institutions sont même corrompues. D'autres, parfois très agressives commercialement, ferment brusquement (faillite, vol...) et disparaissent avec l'épargne des clients. De ce fait, il y a une défiance vis-à-vis des institutions de micro finance qui limite l'épargne et peut entraîner des retraits massifs soudains. Cela pose inévitablement des problèmes de trésorerie. Enfin la présence dans ces quartiers de sectes prélevant la dîme n'arrange pas le paysage général.



